

Questions orales

● (1520)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

ON DEMANDE L'INTERDICTION DES SPECTACLES DE DANSEUSES NUES À BRAMPTON (ONT.)

M. W. Kenneth Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Étant donné que Brampton, en Ontario, lieu de résidence du premier ministre William Davis, a plutôt mauvaise réputation comme ville résidentielle à cause des fameux «lieux de divertissement pour adultes» qui y pullulent et où les danseuses nues ne sont même pas tenues de porter le cache-sexe, le ministre va-t-il prévoir, dans ses amendements au Code criminel, des dispositions autorisant les municipalités à rendre le port du cache-sexe obligatoire et à fermer ces établissements qui n'existent que pour les amateurs d'effeuillage?

M. McDermid: Dites-lui que le règlement a été adopté la semaine dernière, Mark.

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Monsieur le Président, si la Chambre me le permet, j'espère présenter aujourd'hui en première lecture un projet de loi qui vise à établir une définition légale plus pragmatique de la pornographie, de façon à couvrir spécialement le nouveau type de pornographie. Le problème auquel mon ami fait allusion ne me semble pas nouveau, et je crois qu'il vaut mieux laisser le gouvernement ontarien s'en occuper comme il l'entend.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LES VÉRIFICATEURS DES DOUANES ET DE L'ACCISE—
L'EXISTENCE DE QUOTAS

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier le ministre du Revenu national de demeurer à la Chambre. Je crois savoir qu'il avait un autre rendez-vous, mais qu'il accepte néanmoins de rester pour répondre à ma question.

Le ministre a admis que l'on imposait des quotas aux vérificateurs de l'Impôt de son ministère. Depuis qu'il est ministre, fixe-t-on également des quotas aux vérificateurs des douanes et accises?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'aimerais me permettre de corriger le préambule de la question du député. J'ai bien précisé que ce n'était pas la politique de la Division de l'impôt au sein du ministère du Revenu d'imposer, pour utiliser l'expression du député, des contingentements aux vérificateurs. Comme je l'ai déjà indiqué, dans certaines sections il a pu y avoir des initiatives malheureuses. Mais la politique du ministère a été réitérée: il n'existe pas de tels contingentements contraignants au plan des opérations de la vérification. Dans la procédure de la Division de la taxe d'accise du ministère du Revenu il n'y a pas de tels contingentements, et c'est la même chose qui s'applique.

[Traduction]

M. le Président: Une brève question supplémentaire, le député de Skeena.

* * *

LES PÊCHES

LA PROPRIÉTÉ COMMUNE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Les pêcheurs de la côte ouest soupçonnent que la somme totale de la politique du gouvernement libéral sur le poisson équivaut au «geste de Salmon Arm». Toutefois, ma question supplémentaire porte sur la citation que j'ai déjà faite au ministre et je que vais répéter:

L'ère de la propriété collective est terminée dans le secteur de la pêche.

M. le Président: Le député veut-il bien poser sa question supplémentaire? La lecture de documents pendant les questions supplémentaires n'est pas réellement conforme au Règlement.

M. Fulton: J'espère que le ministre répondra à ma question supplémentaire.

Des voix: Règlement.

M. Fulton: Est-ce que la déclaration sur la propriété commune qui figure dans ce document est correcte? Le ministre est-il de cet avis? Sinon, peut-il assurer à la Chambre que la personne qui a rédigé ce texte et l'a diffusé sera mise à pied?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'annoncerai prochainement des initiatives du gouvernement concernant le secteur des pêches du Pacifique. Pour l'instant, je constate que le député ignore ce que signifie le terme propriété collective et quelles en sont les conséquences. Ce sujet a été étudié jusqu'à la nausée sur la côte atlantique, par des représentants, des syndicats et des pêcheurs, par tous les participants.

Le principe de la propriété collective est certainement à l'origine de bien des spéculations. Il encourage le surinvestissement et une course irrationnelle entre les pêcheurs. Il présente un grand nombre d'inconvénients, par conséquent, il est inutile de faire grand cas de quelque chose qui a été étudié à outrance par de nombreux spécialistes qui s'y connaissent beaucoup mieux que le député de Skeena.

Des voix: Oh, oh!

* * *

PÉTITIONS

M. WENMAN—LES IMPÔTS PERÇUS SUR LES PETITES
PROPRIÉTÉS AGRICOLES

M. le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que la pétition présentée par le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman) est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.